

DÉPARTEMENT de l'ISÈRE
—
Arrondissement de LA TOUR DU
PIN
Canton de CHARVIEU-
CHAVAGNEUX
—
HÔTEL DE VILLE
de
CHARVIEU-CHAVAGNEUX



CONSEIL MUNICIPAL
du 15 Décembre 2017

-----/-----
COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept le 15 Décembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard DEZEMPTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 Décembre 2017

L'an deux mille dix sept le 15 décembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard DEZEMPTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2017

ETAIENT PRESENTS M. DEZEMPTE, Mme PAIN, M. JOANNON, M. GAUTHIER, Mme SERRANO, M. LYOËN, Mme RIGOT, Mme MONIN, Mme PENNONI, M. COQUARD, Mme BERNARD, J-L. ZULIANI, M. COLAMARTINO, M. LAPORTE, Mme COLIN, M. PETITPAS, Mme MIOCHE ;

ETAIT EXCUSE ET REPRESENTE :

Mme OBRIER	par G. DEZEMPTE
F. MUTTER	par G. PAIN
Mme MULLER	par G. JOANNON
Mme GARSJ	par P. GAUTHIER
W. RAY	par K. SERRANO
Mme FAILLA	par M. LYOËN
Mme ALBERICH	par D. RIGOT
Mme BOURDET	par S. MONIN
F. CERVERA	par L. PENNONI
M. DEFRADAS	par Y. COQUARD

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, G. JOANNON est nommé Secrétaire de séance.

=====

Le Conseil Municipal,

AJOUT des 2 points suivants :

- Elargissement de la Régie des Recettes pour les cravates et foulards aux plaques de la rue Johnny HALLYDAY
- Convention de partenariat relative au dispositif « coordinatrice sociale » au sein de la Brigade Territoriale autonome de Pont de Chéry

RETRAIT du point : Plan Local d'Urbanisme : lancement de la modification N°3

- A Décidé d'allouer à l'unanimité des subventions aux associations suivantes :

- ✓ CLUB de la RETRAITE ACTIVE
- ✓ SHOGUN CLUB
- ✓ SOPCCC BASKET CLUB
- ✓ FOOTBALL CLUB CHARVIEU CHAVAGNEUX
- ✓ UMAC
- ✓ FRATERNELLE des CHEVEUX BLANCS

- A **Décidé** d'allouer à l'unanimité une subvention à l'association FOOTBALL CLUB CHARVIEU CHAVAGNEUX
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer un contrat de délégation de service public de l'eau potable avec VEOLIA,
- A **Décidé** à l'unanimité l'affectation en section d'investissement des dépenses pour l'acquisition de petits matériels et prestations diverses,
- A **Décidé** à l'unanimité de verser un acompte sur la subvention 2018 au C.C.A.S. afin de pourvoir aux besoins de son fonctionnement, dans l'attente du vote du Budget Primitif,
- A **Fixé** la rémunération des agents recenseurs dans le cadre du recensement 2018,
- A **Autorisé** le Maire à surseoir à la signature de l'avenant au bail emphytéotique avec l'Opac du Rhône,
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer un acte d'engagement dans le cadre de la délivrance de fichiers fonciers par la DGFIP et **Décidé** l'acquisition des mises à jour des données littérales de la matrice cadastrale auprès de SIG,
- A **Mandaté** à l'unanimité le Maire pour signer l'acte à intervenir dans l'acquisition d'une maison d'habitation + jardin cadastrée C 536 d'une superficie de 731 m²,
- A **Fixé** à l'unanimité le montant de la cession d'une emprise de terrain nu cadastré AE394 et **Autorisé** le Maire à signer l'acte à intervenir,
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention de partenariat avec la Société Protectrice des Animaux de LYON,
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un transfert de compétence de l'aire d'accueil des gens du voyage à la Communauté de communes Lyon st Exupéry en Dauphiné
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un transfert de compétence de la piscine à la Communauté de communes Lyon st Exupéry en Dauphiné
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien relative à l'aménagement du carrefour RD 517/Rue du Réveil/ Rue de la République avec le Conseil Départemental de l'Isère
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention d'engagement en vue de délégation de maîtrise d'ouvrage et d'entretien relative à la création d'un passage inférieur RD 517 au PR 5 +100 avec le Conseil Départemental de l'Isère
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention pour l'aménagement des abords du lotissement « Les Coteaux de belle vue » sur la montée de la roue et extension des réseaux d'assainissement avec la SAFIR
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention pour l'aménagement des abords du lotissement « Les Palmes » sur la montée de la roue et extension des réseaux d'assainissement avec M. MOUSTACAKIS
- A **Mandaté** à l'unanimité le Maire pour signer un avenant à la convention de mise à disposition de locaux avec la Communauté de Communes
- A **Décidé** à l'unanimité d'harmoniser les règlements intérieurs du périscolaire et des transports scolaires à l'identique de celui du restaurant scolaire
- A **Elargi** la Régie des recettes dédiée aux cravates et foulards aux plaques de J. HALLYDAY pour répondre à la demande de nombreux fans
- A **Autorisé** à l'unanimité le Maire à signer une convention de partenariat relative au dispositif « coordinatrice sociale » au sein de la Brigade Territoriale Autonome de Pont de Chéry

EST INFORME que le Maire a pris des décisions dans le cadre de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Arrêté N° 346/17 du 6 Novembre 2017 : procédure adaptée : Contrôle, pose, branchement et dépose de motifs d'illumination

Présent document établi pour être affiché conformément aux articles L 2121-25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à CHARVIEU-CHAVAGNEUX, le 18 Décembre 2017



Le Maire,

Gérard DEZEMPTÉ,
Conseiller Départemental de l'Isère